

Cochons bien élevés

Comment élève-t-on les porcs ? Comment sont-ils nourris ? Pourquoi est-ce important d'agir face à l'antibiorésistance ? Porc 100 % français... ça veut dire quoi ? C'est de tout cela et plus largement du métier de l'éleveur au quotidien qu'ont pu discuter les habitants de Vern-sur-Seiche (35) avec les éleveurs coopérateurs Brocéliande les 23 et 24 septembre lors d'une animation organisée au centre Leclerc de la commune. / Communiqué



Nouvelle convention collective nationale de la production agricole et des Cuma

Le 21 septembre, les partenaires sociaux de la production agricole ont validé la nouvelle convention collective nationale de la production agricole et des Cuma, après plus de trois années d'intenses négociations. Côté salariés, les partenaires signataires sont les cinq syndicats représentatifs pour le secteur agricole, et côté patronal la FNSEA et la FNCuma. Cette nouvelle convention devrait être en application à compter du 1^{er} janvier 2021. Elle concernera les filières de production agricole dans leur ensemble et les Cuma. Certaines mesures vont se substituer à celles prévues dans les conventions régissant actuellement les relations entre les employeurs et leurs salariés et applicables en Bretagne. Le principal point innovant est la classification des emplois qui vise à mieux reconnaître les missions et les compétences recherchées et attendues dans les exploitations quelle que soit leur production. Cette innovation va impliquer une prise en compte plus forte des ressources humaines dans la gestion de la relation avec son salarié et la prise en compte de la convention collective par les agriculteurs nécessitera un temps d'adaptation pour que la mise à niveau puisse se faire correctement. D'ores et déjà le réseau patronal des FDSEA de Bretagne après de long mois d'attente sur la finalisation de cette convention s'approprie les différentes conséquences de ce nouveau cadre conventionnel pour permettre tout au long des prochains mois un temps d'appropriation et d'accompagnement des exploitants. / Nicolas Le Houerou - FDSEA 35

Lubrizol : le Cniel remboursé, les laiteries toujours en attente

"Le Cniel a été intégralement remboursé par Lubrizol", indique, à Agra Presse le 25 septembre, Thierry Roquefeuil, président de l'interprofession laitière. À la suite de l'incendie de l'usine Lubrizol de Rouen classée Seveso, le 26 septembre 2019, le Cniel avait rapidement réagi en indemnisant immédiatement, au prix normalement payé, les éleveurs qui avait dû, par précaution sanitaire, jeter leur lait jusque mi-octobre. Il y a un mois, ce sont donc 3,5 millions d'euros qui ont été remboursés par Lubrizol à l'interprofession. Plus en aval, l'instruction des dossiers est toujours en cours concernant les pertes subies par les industriels. "Pour les laiteries, le chiffrage des volumes est beaucoup plus long à réaliser", éclaire Thierry Roquefeuil. Un an après la catastrophe, des contrôles sont toujours réalisés pour garantir la qualité du lait. / Agrafil

Le bénéfice net de Bonduelle chute de presque 25 % dû au coronavirus

Au terme son exercice 2019-2020 (clos le 30 juin), le groupe Bonduelle (légumes en conserve, en sachet et surgelés) affiche un résultat net à 54,6 millions d'euros (M€) contre 72,6 M€ il y a un an, soit une baisse de 24,8 % a indiqué le groupe dans un communiqué de presse le 28 septembre. Bien qu'"inférieurs aux objectifs initiaux", les résultats de Bonduelle sont tout de même "préservés" vu la crise sanitaire mondiale "sans précédent" souligne le groupe. Bonduelle estime en effet que la pandémie a eu un impact "entre 7 et 10 millions d'euros" sur sa rentabilité. Pour l'exercice 2020-2021, Bonduelle se fixe un objectif de croissance du chiffre d'affaire comparable à l'année écoulée à +1,4 % (à taux de change et périmètre constant), à condition que l'activité RHD reprenne progressivement. / Agrafil

> 38,9 kg

C'est la quantité de conserves de légumes, viandes, plats cuisinés et autres produits consommée par Foyer Français chaque année. Soit, un budget moyen de 144 euros en 2019, selon l'Union interprofessionnelle de la conserve appertisée (Uppia). / Agra